



Sainte-Anne-  
des-Plaines

**AVIS PUBLIC**  
**Promulgation du règlement n° 870-5**

Avis public est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines :

**QUE** le règlement n° 870-5 abrogeant et remplaçant les règlements numéros 870-4 et 870-4-1 et adoptant un code d'éthique et de déontologie révisé applicable aux élus municipaux, a été adopté par le Conseil municipal le 9 décembre 2025.

Le règlement n° 870-5 a été déposé au Service du greffe de la Municipalité et toute personne intéressée à le consulter peut en faire la demande par courriel à l'adresse suivante : [greffe@villesadp.ca](mailto:grefffe@villesadp.ca) ou par téléphone au (450) 478-0211, poste 2048.

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Sainte-Anne-des-Plaines, ce 10<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2025.

Geneviève Lasure, LL.B., D.D.N., OMA  
Directrice du service du greffe et greffière